

AVIS PUBLIC

AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

Conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière que lorsque la Commission municipal du Québec entérinera la résolution, il sera statué sur une (1) demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour l'exploitation d'une résidence de tourisme.

IMMEUBLE VISÉ: Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **6 400 209** du cadastre du Québec, portant le matricule **5263-41-0897** situé au 1310, chemin de la Terrasse-des-Chutes.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: La demande d'autorisation d'un usage conditionnel de résidence de tourisme a pour objet de permettre, selon les dispositions du *Règlement numéro 2013-112 relatif aux usages conditionnels* et du *Règlement de zonage numéro 106*, l'exercice de l'usage résidence de tourisme à l'égard des immeubles précités.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 7.2 du *Règlement numéro 2013-112 relatif aux usages conditionnels*.

Toute personne intéressée peut se prononcer relativement à cette demande d'autorisation d'usage conditionnel en se présentant au bureau municipal situé au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, le **13 septembre 2021** entre 10h et 12h00 et entre 13h00 et 15h00 en adressant ses commentaires directement à madame Patricia Cormier, fonctionnaire désignée pour représenter la Commission municipale du Québec.

Toute personne intéressée peut aussi se prononcer en faisant parvenir ses commentaires par écrit relativement à cette demande d'autorisation d'usage conditionnel. Les commentaires peuvent être transmis par courriel à urbanisme@saint-mathieu-du-parc.ca ou par la poste à l'intention du service d'urbanisme au, 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, Qc, G0X 1N0.

Les commentaires seront reçus jusqu'au **17 septembre 2021** inclusivement.

Donné à Saint-Mathieu-du-Parc, ce troisième jour de septembre 2021.



Anne-Claude Hébert-Moreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière